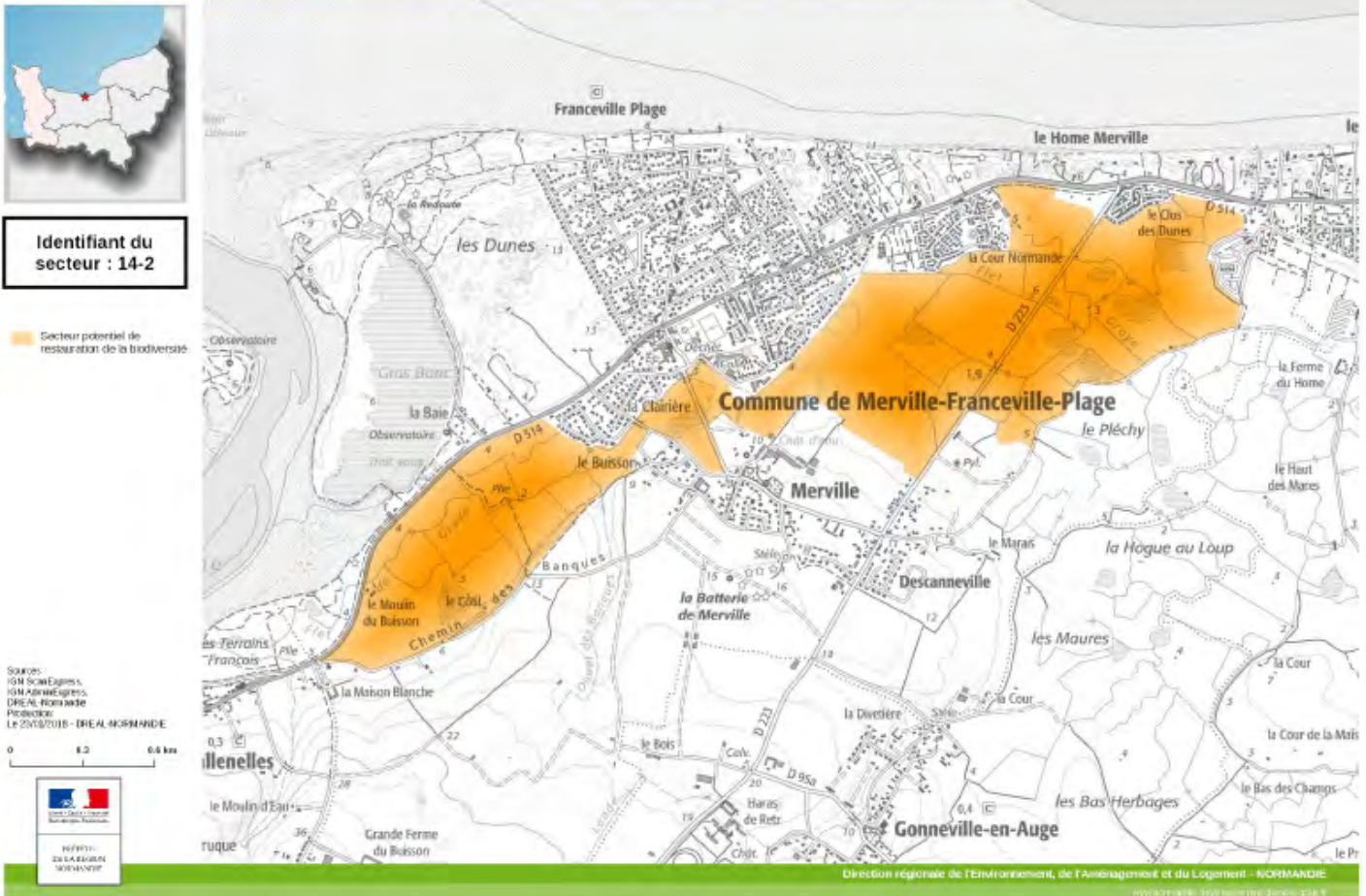


Marais du Cotil et du Flet de Graye

Secteurs potentiels de restauration de biodiversité - Marais du Cotil et du Flet de Graye



Localisation

Département : Calvados

E.P.C.I. : CC Normandie-Cabourg-Pays d'Auge

Commune : Merville-Franceville-Plage

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Propriété communale
- ▶ Propriété du Conservatoire du littoral
- ▶ propriété du conseil départemental du Calvados

Milieux principaux

Prairies humides alluviales, canaux, mares, cultures, haies.

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- ▶ ZNIEFF de type 2 et de type 1
- ▶ Espace Naturel Sensible



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
NORMANDIE

Enjeux principaux

Ce secteur correspond à un ensemble de deux zones de marais reliées par un ensemble de prairies humides ayant échappé à l'urbanisation et offrant un espace de jonction entre la vallée de l'Orne et les marais de la Dives.

Les milieux ont globalement gardé un caractère naturel mais souffrent d'une gestion minimaliste des niveaux d'eau.

Les enjeux principaux sont de reconquérir la valeur de biodiversité de cet ensemble en restaurant les habitats et la fonctionnalité globale actuellement amoindrie.

La restauration écologique de cette zone viendrait utilement compléter le projet de dépoldérisation du polder François et la remise en état des zones de marais actuellement conduit par le Conservatoire du littoral, et viendrait également en complément des actions entreprises par le conseil départemental du Calvados sur l'ENS.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau
- ▶ Favoriser une gestion des milieux par la mise en place d'un pâturage extensif et de la fauche
- ▶ Créer des mares, dépressions humides
- ▶ Profiler les bords de fossés pour une meilleure expression des espèces hélophytes
- ▶ Traiter les espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Flore

Peu d'investigations naturalistes ont été menées sur ce site. Néanmoins, il est fort probable que les milieux en présence, par analogie avec ceux alentours, renferment des espèces intéressantes, en particulier dans les milieux humides (mares, fossés) : Butome, Flûteau fausse-renoncule, Cératophylle submergé, Lentille gibbeuse, Myriophylle verticillé...



Butome
(*Butomus umbellatus*)



Flûteau fausse renoncule
(*Baldellia ranunculoides*)



Lentille gibbeuse
(*Lemna gibba*)

Faune

Cette zone joue un rôle important en hiver car elle constitue une zone d'escale et d'alimentation pour certaines espèces. Des contingents importants de Courlis cendré, de Vanneaux ont été notés sur cette zone en cas de vague de froid.



Courlis cendré
(*Numenius arquata*)